



Health and Safety  
Santé et sécurité

# Info Flash SST

Numéro 9 – octobre 2011

## Le saviez-vous que?

**C**a prend un événement imprévu et soudain au travail qui entraîne une blessure ou maladie pour faire reconnaître un accident de travail.

**I**ls peuvent constituer un événement imprévu et soudain :

- Un faux mouvement (qui peut même paraître bénin), une série d'événements, un geste habituel, la modification des conditions de travail. Bref, il faut s'attarder à chaque cas pour évaluer s'il rencontre les conditions pour faire reconnaître un accident de travail.

## Ergonomie

**N**ous vous invitons à aller consulter le lien ci-dessous de l'Agence de la Santé et des Services Sociaux de Montréal.

<http://www.santepub-mtl.gc.ca/travail/poste/posteinfo.html>

On vous donne de judicieux conseils pour bien aménager son poste de travail informatique.

## Rencontre Régionale des représentants et représentantes régionaux

**I**l y a eu une rencontre régionale des représentants et représentantes régionaux à Québec les 13 et 14 septembre dernier.

On en a profité pour faire le point sur la santé-sécurité au travail dans les régions. On a commencé à planifier les journées régionales qui auront lieu prochainement en sst. Nous avons aussi passé en revue les activités sst (passées et à venir) en 2011.

## Journées Régionales

**I**l y aura donc encore cette année des Journées Santé-Sécurité dans les régions cet automne. Chaque section locale recevra une convocation. Chaque région préparera le contenu de l'activité et verra à son organisation. À Suivre...

## Forum

Au fédéral, le Code canadien prévoit que les ministères doivent constituer des comités d'orientation mixtes paritaires, en plus des comités locaux sst. Il y aura les 22 et 23 novembre prochain, un Forum des représentants syndicaux des comités d'orientation à Ottawa. Le but de ce premier Forum est d'avoir une discussion sur la gouvernance, la formation et les enjeux en santé-sécurité au travail débattus dans ces comités.

## Les signes précurseurs d'une personne en détresse

- 1- Changement net : Inhabituel, soudain ou progressif. Altération du fonctionnement.
- 2- Changement durable : Il est normal d'avoir des hauts et des bas dans la vie..Mais, les bas ne doivent pas s'installer dans la durée...
- 3- Changement qui s'aggrave : Les choses ne vont pas en s'améliorant et s'accumulent.
- 4- Messages verbaux directs et indirects.

Source : Jean-Pierre Brun, Expert et Professeur à l'Université Laval



[www.afpcquebec.org](http://www.afpcquebec.org)